



# FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

SAISON 2016-17

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

---

## 1 DIVULGATION D'INFORMATIONS PERSONNELLES

*Dans le cadre des comités ou d'équipes qui réalisent des tâches ensemble, il est nécessaire que les membres du Jardin communautaire écologique, Les Coccinelles de Bromont (JCECB) puissent échanger entre eux par courrier électronique ou par téléphone.*

Consentez-vous à ce que vos coordonnées ci-dessus, soit votre prénom, nom, courriel et votre téléphone, soient divulguées aux autres membres du jardin pour la saison 2016-17?

Oui  Non

*Dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de loisirs de la Ville de Bromont<sup>1</sup>, le JCECB est reconnu comme organisme partenaire.*

Acceptez-vous que vos coordonnées (prénom, nom, adresse civile) figurent sur la liste des membres ou participants que la Ville de Bromont nous demande de leur transmettre ?

Oui  Non

## 2 DROIT À L'IMAGE

Le droit à l'image est une composante du droit à la vie privée. C'est donc un droit fondamental protégé par nos chartes des droits et libertés. Chaque personne a le droit de contrôler l'utilisation qui est faite de son image. Il y a violation au droit à l'image lorsque votre image est publiée sans votre consentement, alors que vous êtes identifiable. Si la personne que l'on voit sur la photo n'est pas identifiable ou n'est qu'un élément anonyme du décor (une personne dans une foule, par exemple), cela ne pose pas problème.<sup>2</sup>

Acceptez-vous qu'on prenne des photos / vidéos de vous et qu'elles soient divulguées sur un document imprimé ou électronique (dans un journal, une revue, une publicité ou sur les réseaux sociaux) en vue de la promotion du Jardin, et ce sans limitation dans le temps?

Cependant, en tout temps mais dans la limite des capacités techniques de le faire, vous pourrez demander le retrait d'une image d'une publication du Jardin.

Oui  Non

Bromont, le : ..... Signature : .....

*Si des jeunes de moins de 18 ans sont filmés ou pris en photo, le consentement du parent ou titulaire de l'autorité parentale est également nécessaire. Veuillez remplir un autre formulaire pour vos enfants svp.*

---

<sup>1</sup> [http://www.bromont.net/wp-content/uploads/2015/11/Politique\\_reconnaissance\\_bromont.pdf](http://www.bromont.net/wp-content/uploads/2015/11/Politique_reconnaissance_bromont.pdf)

<sup>2</sup> Sources : <http://www.associationsquebec.qc.ca/chroniques.asp?CodeN=1166&service=>